

ont passé l'océan. C'est un peu plus qu'un septième de l'effectif total d'origine canadienne. Or, nous formions au dernier recensement à peu près 27 0.0 de la population. Le Canada français a donc fourni la moitié seulement de ce qu'il aurait, proportionnellement, dû fournir. Voilà un fait acquis, incontestable, et que déjà, pensant à la grande misère de la France et à tout ce que la France a fait pour nous, vous retournez avec angoisse dans votre esprit...

J'ai, pour me départir ici de ma réserve, un double motif, puisque, la franchise étant la première condition de l'estime mutuelle, j'ai conscience de servir les deux Frances à la fois en m'appliquant à dissiper les malentendus qui ont pu surgir entre elles, et qu'aussi bien, en l'espèce, il n'y a qu'à laisser parler les faits.

Même sur les 125.000 volontaires non-français nés au Canada, il en est un grand nombre dont la famille n'y est établie que depuis peu de générations et qui ont encore autant de parents dans les Iles britanniques que dans la colonie. Au contraire, il n'est à vrai dire pas de famille canadienne-française dont les origines ne soient antérieures à la cession du pays, c'est-à-dire à 1760. Ajoutez à cela que la race est surtout terrienne, et vous comprendrez qu'elle soit portée par nature à se désintéresser des conflits européens, même les plus gros de conséquences pour l'avenir du monde ; qu'elle apporte, dans la considération de ces événements, un esprit identique à celui de vos paysans, qui m'ont souvent dit à moi-même : « Vrai, là, vous étiez tranquille chez vous, pas obligé de marcher ? Et vous êtes venu vous battre en France ! Ah ben ! vous savez, moi, je serais resté chez nous !... »

A tort ou à raison, mais surtout par suite de l'abolition du français comme une des langues du commandement, le Canadien-Français était, depuis avant l'insurrection de 1837, resté presque entièrement étranger au mouvement militaire canadien ; les corps de milice, ou garde nationale, se recrutaient presque tous dans le Canada anglais.

Les anciens soldats européens susceptibles d'être utilisés dans la formation d'une armée canadienne étaient tous anglais.

L'anglais étant la seule langue du commandement, les grades ne sont accessibles aux Canadiens-Français que dans la mesure où ils connaissent cette langue. Et rappelez-vous que la population rurale ne parle que le français.

Il régnait en 1914, et il régnait encore, au Canada, de graves dissensions sur l'enseignement du français. Or, les conflits scolaires n'ont jamais, que je sache, activé l'enrôlement volontaire de ceux qui, à tort ou à raison, s'y croient lésés ou persécutés.

Enfin, la fatalité — peut-être quelque peu aidée par les calculs des hommes — a voulu que la participation des colonies anglaises à la guerre actuelle se présentât à la masse du peuple canadien sous les traits malheureusement trop reconnaissables d'une question de parti. La France, qui n'a pas suivi, ou qui a suivi de très loin, notre évolution politique, n'a vu dans cette manifestation qu'un sacrifice spontané, gaiement consenti, à un idéal supérieur de civilisation ; et cette opinion correspond incontestablement au motif qui a fait agir bon nombre de mes concitoyens des deux langues. Mais à quoi bon farder les choses ? Préparée de longue main, la participation se serait produite dans toute guerre où l'intérêt anglais se serait trouvé engagé. Or, pendant que le Canadien anglais en général est sincèrement convaincu que l'intérêt de tout l'Empire, les colonies y comprises, exige cette subordination de nos forces